

CHAPITRE 2 – L'AVENIR

La demande de passeports est soumise aux caprices de l'économie et des événements internationaux; malgré cela, le nombre de passeports délivrés est en hausse constante depuis 1987. Vingt pour cent des Canadiens possèdent déjà un passeport valide, et il faut s'attendre à ce que la demande se stabilise un jour. Le profil d'âge de la population canadienne laisse cependant supposer qu'une croissance notable pourra être enregistrée pendant encore 15 ans dans la fourchette des 20 à 70 ans (c'est-à-dire les personnes les plus susceptibles de voyager) avant que la demande ne plafonne². L'augmentation prévue du nombre d'immigrants dont on peut supposer qu'ils éprouveront le désir de retourner dans leur patrie à l'occasion provoquera également sans aucun doute une augmentation de la demande de passeports.

Les avantages du service au comptoir offert aux Canadiens par le Bureau des passeports sont bien documentés en ce qui a trait aux délais de production, à la communication directe et personnelle de renseignements et à la détermination immédiate de l'admissibilité. Le nombre de bureaux offrant ces services personnalisés est maintenant de 23. Il pourrait y en avoir davantage, par exemple là où la densité de population en fait un projet économiquement viable. Chaque nouveau bureau élargit la capacité du Bureau à garantir un accès équitable au service dans toutes les régions du Canada.

Au niveau international, le Canada continue à faire preuve de leadership dans le domaine de l'amélioration et de la

normalisation des passeports et autres titres de voyage. En tant que membre fondateur des groupes de travail techniques de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), un organisme des Nations Unies, le Canada a participé à la mise au point du passeport lisible à la machine et en fait activement la promotion à l'échelle internationale. Grâce à la participation de services d'inspection internationaux tels qu'Emploi et Immigration Canada, les rencontres du conseil consultatif technique sur les titres de voyage lisibles à la machine qui ont eu lieu en 1990-1991 ont mené à la publication de normes internationales compatibles en matière de visas lisibles à la machine, qui devraient contribuer pour beaucoup au contrôle de l'immigration.

Le Bureau des passeports entend poursuivre ses efforts pour améliorer encore l'intégrité des passeports et autres titres de voyage, devant l'intensification des activités frauduleuses dans presque tous les pays du monde. Pour ce faire, il

adaptera ou élaborera des technologies d'avant-garde qui fourniront aux systèmes d'inspection, manuels ou automatisés, des indices évidents et vérifiables permettant de déceler les fraudes.

La haute direction du Bureau des passeports est constamment à la recherche de nouveaux moyens d'améliorer le service. Elle entend ainsi raccourcir le délai de délivrance, simplifier le formulaire de demande, améliorer la qualité du produit ou encore mettre en place de nouveaux systèmes de gestion des ressources ou d'information de gestion.



² Daniel Stoffman, «Completely Predictable People», *Report on Business Magazine* (Novembre 1990).